



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité interministériel des Outre-mer : un premier bilan 8 mois après la fin des Assises des Outre-mer

Le Comité interministériel des Outre-mer (CIOM) s'est réuni ce matin à l'hôtel de Matignon afin de réaliser un premier point d'étape sur les actions de l'État menées en outre-mer depuis la clôture des Assises des Outre-mer et la publication du Livre bleu Outre-mer, le 28 juin 2018.

Un comité interministériel pour maintenir la dynamique des Assises et s'assurer de la bonne mise en œuvre du Livre bleu

Le Comité interministériel des Outre-mer a permis de réunir sept membres du Gouvernement aux côtés d'Edouard Philippe, Premier ministre, et d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer.

Cet engagement, structuré, au plus haut niveau, en faveur des outre-mer traduit le caractère prioritaire pour le Gouvernement de l'action publique en faveur de ces territoires. Le Premier ministre a notamment rappelé que l'ensemble des actions se mettent progressivement en place. 66% des actions et projets prévus dans le Livre bleu outre-mer sont ainsi réalisés ou engagés.

Les ministres présents ont pu présenter l'état d'avancement de nombreuses actions emblématiques issues du Livre bleu outre-mer.

Ces actions sont complémentaires de celles menées dans le cadre de plans spécifiques : plan d'urgence Guyane, plan pour l'avenir de Mayotte, reconstruction de Saint-Martin après le passage d'Irma, plan de lutte contre les sargasses, feuille de route sur le chlordécone, etc.

Une dynamique qui s'inscrit dans une ambition : la trajectoire outre-mer 5.0

L'ensemble de ces actions participent d'une ambition : faire des outre-mer des territoires pionniers en termes de développement durable, les inscrire dans une trajectoire visant à se rapprocher :

- du « zéro déchets », pour des sociétés économes et préservatrices des ressources ;
- du « zéro carbone », en intégrant davantage d'énergies renouvelables dans leur mix énergétique ;
- du « zéro intrants chimiques », pour des populations protégées des substances chimiques dans leur quotidien ;
- du « zéro exclusion », pour des sociétés plus inclusives, luttant contre toutes formes de discrimination et d'inégalité ;
- du « zéro vulnérabilité », pour des territoires résilients face au changement climatique et aux risques naturels qui en découlent.

Cette trajectoire outre-mer 5.0 résume, en 5 objectifs, les principales orientations du Livre bleu.

Un dispositif de suivi prévu sur le temps long

Le suivi de la mise en œuvre du Livre bleu est assuré par le ministère des Outre-mer, en liaison avec les autres départements ministériels. Un autre CIOM sera réalisé au deuxième semestre 2019, avant un troisième point d'étape qui sera établi par le président de la République au premier semestre 2020.

20 actions emblématiques pour les outre-mer

Au cours du Comité interministériel des outre-mer, les ministres ont pu échanger plus précisément sur l'état d'avancement de 20 actions emblématiques qui s'inscrivent pleinement dans le quotidien des ultramarins et sont facilement identifiables par tous, que ce soit sur des sujets relatifs à la santé, à la sécurité, à l'éducation ou au développement des territoires. Parmi ces différentes actions :

1. Une éducation pour tous : renforcer la lutte contre le décrochage scolaire
2. Une éducation pour tous : le plurilinguisme dans les apprentissages
3. Déploiement du programme Action cœur de ville dans les outre-mer
4. Déploiement de l'outil de territorialisation des besoins en logement
5. Soutenir et accompagner l'inclusion dans l'emploi des jeunes en outre-mer
6. Élaboration et mise en œuvre des pactes ultramarins d'investissement dans les compétences
7. Développer l'accès au microcrédit professionnel
8. Inclusion bancaire : promouvoir « l'offre spécifique » outre-mer
9. Renforcement des moyens et des effectifs dans le cadre du déploiement de la Police de sécurité du quotidien en outre-mer
10. Réduction du coût du travail : réforme du dispositif d'exonération de charges patronales
11. Renforcer l'offre locale de médecins outre-mer
12. Améliorer le parcours de santé des personnes âgées
13. Protéger les populations face aux substances chimiques
14. Énergie : fin du charbon dans les départements et régions d'outre-mer
15. Infrastructures numériques : déployer le très haut débit fixe et mobile outre-mer
16. Favoriser l'inclusion numérique des populations
17. Développer les plateformes de recherche en outre-mer
18. Pratique sportive : construction et rénovation des équipements sportifs
19. Assurer une meilleure connaissance des pratiques culturelles ultramarines
20. Expérimentation du pass Culture en Guyane

* * *

Contacts

01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr